



OFFICIEL A DE NATATION COURSE

FICHE DE COLLECTE DES EPREUVES PRATIQUES

① Remplissez soigneusement le cadre ci-dessous, en LETTRES MAJUSCULES
ou en entourant la sélection.

<u>CANDIDAT</u>	
NOM :	PRENOM : SEXE : M / F
CLUB :	
N° de LICENCE DE LA SAISON EN COURS : _ _ / _ _ _ _ / _ _ _	
COMITE REGIONAL :	
COMITE DEPARTEMENTAL :	
DATE DE L'EXAMEN : LIEU :	

Extrait de la circulaire des officiels :

EPREUVE PRATIQUE :

Les candidats devront avoir tenu de façon satisfaisante, sous l'autorité et le contrôle d'un Juge-Arbitre en titre ou un examinateur officiel "A" désigné à cet effet par le comité régional, les postes de :

- Juge-Arbitre ;
- Starter ;
- Juge de Nage ;
- Superviseur / secrétariat de la compétition (vérification du programme, chronométrage et des résultats)

durant deux réunions sportives FFN pour les fonctions de Juge-Arbitre, Starter et Juge de Nages (25 épreuves minimum) et une réunion comme superviseur.

Le niveau de ces réunions restant à l'initiative du formateur désigné par le comité régional.

Le candidat jugé "apte" par l'examineur dans une de ces quatre fonctions (25 courses minimum par fonction) pourra s'il le souhaite assurer ensuite une deuxième fonction de son examen pratique lors de la même réunion, sous réserve qu'il reste au minimum 25 courses à parcourir.

Fédération Française de Natation

FONCTION	DATE LIEU	INTITULE DE LA COMPETITION	JUGE TUTEUR NOM & PRENOM	VALIDATION OUI / NON	JUGE ARBITRE NOM & PRENOM	SIGNATURE
JUGE ARBITRE						
JUGE ARBITRE						
STARTER						
STARTER						
JUGE DE NAGES						
JUGE DE NAGES						
SUPERVISEUR						